

# Notaire



## Le métier

Ce métier consiste à faire des ventes immobilières, des négociations, des activités patrimoniales (des règlements de successions et de divorce) ; des mariages, des pacs et des activités sociétaires. Ce métier peut nécessiter un travail en équipe.

## Le quotidien

A 8 heures, ouverture du courrier puis réponses de courriers et de mails et rappels téléphoniques

A 9 heures, l'étude ouvre jusqu'à 12h30/13heures ; là se font la réception de clientèle, les signatures de documents, les conseils et la vérification de dossiers.

De 13 à 14 heures, le cabinet ferme.

A 14 heures, Mme V. rouvre ses portes à la clientèle et fait des estimations immobilières.

A 17h30 l'étude ferme au public.

A 18h30 / 18h45, Mme V. traite les appels reçus dans la journée et elle répond au courrier.

## Les possibilités d'évolution...

Il y a plusieurs possibilités d'évolution dans le métier de notaire, car on peut commencer par être Clerc de Notaire puis Notaire.

## Les risques du métier

Un des risques est la crise immobilière et le fait que les gens n'achètent plus de biens.

## Les avantages du métier

Le contact avec la clientèle, la variété des tâches et le fait qu'aucune journée ne se ressemble sont des avantages pour ce métier.

## Les inconvénients du métier

Parfois les clients exigeants et « pressés d'avoir du résultat » sont un peu agaçants.

## Les qualités requises !

Pour ce métier, il faut être organisé, à l'écoute des gens et il faut être aimable et il faut au moins savoir parler l'anglais.

## Les défauts à éviter

Les défauts sont les pendants des qualités et il ne faut pas être directif.

## La formation

Pour exercer ce métier il faut avoir le BAC, et plusieurs diplômes comme le master 2 et le diplôme DSN (Diplôme Supérieur de Notariat) il faut compter environ sept ans d'études après le BAC.

On peut effectuer ces études à Caen, Rouen, Rennes, Paris ainsi que partout en France.

